

Fonds diversifié Tri-Plan (ISL)

Fonds diversifié Tri-Plan Manuvie (Gestion d'actifs Manuvie)

Gestion d'actifs Manuvie limitée

31 décembre 2016

Gestionnaire principal :	Gestion d'actifs Manuvie	Style de placement :	Actif
Objectif de placement :	Produire un rendement à long terme sous forme de plus-value du capital, d'intérêts et de dividendes en investissant dans un portefeuille diversifié composé principalement d'actions, de titres à revenu fixe, de titres de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.		
Date de la dernière rencontre :	Juin 2016	Date prévue de la prochaine rencontre :	T2 2017
Note actuelle :	EN RÈGLE		

Rendement annuel du Fonds (%)

	2012	2013	2014	2015	2016	5 ans
Fonds diversifié Tri-Plan (ISL)	7,69	16,70	9,09	6,34	4,92	8,87
Indice de référence du Fonds diversifié Tri-Plan (ISL)	7,74	13,24	10,40	3,87	8,18	8,64
Valeur ajoutée (+) / perte (-)	-0,05	3,46	-1,31	2,47	-3,26	0,23
Classement selon les quartiles ⁽¹⁾	4 ^e	2 ^e	4 ^e	2 ^e	4 ^e	4 ^e

* Indice de référence : 35 % indice obligataire universel FTSE TMX Canada + 32 % indice composé S&P/TSX + 14 % indice S&P 500 (\$ CA) + 14 % indice MSCI EAO (\$ CA) + 5 % indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada

Analyse du rendement à court terme

- En 2016, le Fonds a enregistré un rendement inférieur à celui de son indice de référence et se classe dans le quatrième quartile de sa catégorie.
- La sélection et la répartition sectorielle des actions ont nui aux résultats.
- Du côté des actions canadiennes, la sous-pondération et le choix des titres dans les secteurs des services financiers, de la consommation discrétionnaire et des matériaux ont plombé la valeur. Le secteur des matériaux a enregistré une très solide performance en 2016, porté par les sociétés de mines et métaux. Dans le secteur des services financiers, les banques ont largement devancé les autres sociétés du secteur. La sous-pondération des banques canadiennes a nui au rendement relatif du Fonds pour l'ensemble de l'année.
- Le comité de répartition de l'actif canadien continue d'établir la stratégie de répartition de l'actif du Fonds. En date de décembre 2016, le Fonds sous-pondérait les titres à revenu fixe canadiens et continuait de surpondérer les actions. À la fin de l'année, il favorisait légèrement les actions canadiennes et américaines par rapport à leur indice de référence.
- Comme le style de gestion du Fonds privilégie une approche diversifiée, on s'attend à ce qu'il participe dans une certaine mesure aux marchés des titres de croissance et de valeur.

Analyse du rendement à long terme

- Le Fonds a enregistré un rendement conforme à celui de son indice de référence sur une période annualisée de cinq ans et se classe dans le quatrième quartile de sa catégorie.
- Les résultats à court terme ont nui aux résultats à long terme du Fonds.
- Comme le style de gestion du Fonds privilégie une approche diversifiée, on s'attend à ce qu'il participe dans une certaine mesure aux marchés des titres de croissance et de valeur.

Événements importants au sein de la société

Événements survenus au sein de la société

- En septembre 2014, la Société Financière Manuvie a annoncé l'acquisition des activités canadiennes de Standard Life plc. Cette transaction a été conclue le 30 janvier 2015 et la société fait maintenant partie de Manuvie.

Événements propres au Fonds

- En mai 2015, dans le cadre de son processus d'intégration planifié, Gestion d'actifs Manuvie (« GAM ») a apporté des modifications à certaines de ses équipes de placement et à ses capacités en matière de placement.

Neil Matheson, qui assurait la mise en oeuvre de la répartition de l'actif pour tous les portefeuilles équilibrés et diversifiés, a annoncé sa retraite et son départ de GAM au second semestre de l'année. Le comité de répartition de l'actif canadien continue d'établir la stratégie de répartition de l'actif du Fonds diversifié (ISL) Standard Life. Monika Skiba, la chef de l'équipe de gestion fondamentale des actions canadiennes de GAM, préside désormais le comité, et Glen Martin se charge de mettre en oeuvre ses décisions. Terry Carr, chef de l'équipe des titres à revenu fixe canadiens de GAM, siège également au comité.

La stratégie de placement du Fonds couvre quatre grandes catégories d'actif. Chacune des catégories d'actif sera gérée comme suit :

- Titres à revenu fixe canadiens : cette composante est désormais gérée par l'équipe des titres à revenu fixe canadiens de Gestion d'actifs Manuvie, dirigée par Terry Carr.
 - Actions canadiennes : Monika Skiba gère désormais la composante en actions canadiennes de la stratégie.
 - Actions américaines : l'équipe des titres de valeur américains de base de GAM gère la composante en actions américaines; elle est dirigée par les cogestionnaires Sandy Sanders et Jonathan White.
 - Actions internationales : l'équipe des titres de valeur internationaux de GAM gère cette composante; elle est dirigée par Wendell L. Perkins.
- Le Fonds diversifié Tri-Plan (ISL) Standard Life continuera d'être géré selon les mêmes objectifs et lignes directrices. Dans l'ensemble, la stratégie de placement et le processus de répartition de l'actif seront maintenus.

Commentaire du SGP

- Le Fonds diversifié Tri-Plan (ISL) est un mandat de gestion équilibrée selon une approche diversifiée qui utilise la répartition de l'actif, la sélection des actions, la construction de portefeuille et la gestion des risques pour établir la répartition des placements. La philosophie axée sur la recherche vise à générer une valeur ajoutée en détectant rapidement les changements dans les principaux facteurs qui dictent l'évolution des marchés et les facteurs susceptibles de provoquer un revirement de conjoncture.
- Selon notre processus de diligence raisonnable, le gestionnaire est demeuré fidèle à la philosophie de placement et au style de gestion établis.
- Le Fonds a produit un rendement comparable à celui de son indice de référence à long terme et il affiche un classement modeste par rapport aux autres fonds de sa catégorie.
- Après avoir examiné les événements survenus au sein de la société et les événements propres au Fonds, nous estimons qu'ils n'auront aucune incidence négative sur la gestion quotidienne du Fonds. Le Fonds continuera d'être géré selon les

⁽¹⁾ Le classement selon les quartiles est établi en fonction du rendement du fonds sous-jacent.

Manuvie met la présente fiche d'évaluation à votre disposition afin de vous aider à gérer votre régime de retraite.

Manuvie ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie, explicite ou tacite, quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de ces renseignements. Bien que Manuvie ait pris toutes les mesures raisonnables pour fournir des opinions professionnelles et des renseignements exacts fondés sur des sources fiables*, elle se réserve le droit de corriger toute erreur ou omission.

Les opinions exprimées par Manuvie dans cette fiche d'évaluation ne représentent pas le seul facteur à prendre en considération au moment de prendre des décisions ayant trait à votre portefeuille de placements. Manuvie n'est pas responsable du résultat des décisions prises en fonction des renseignements et des opinions présentés dans cette fiche.

* Les sources peuvent comprendre, sans s'y limiter, Mercer MPA, Morningstar, Principia et Thomson Baseline.

Tous droits réservés. © 2016 La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers



mêmes objectifs et lignes directrices qu'auparavant. Dans l'ensemble, la stratégie de placement et le processus de répartition de l'actif restent les mêmes et ils permettront de mettre à profit les idées et les compétences de GAM dans le domaine des placements mondiaux.

- Conclusion :**
- Étant donné 1) que le Fonds a enregistré un rendement à long terme conforme aux attentes tout en demeurant fidèle à la philosophie de placement et au style de gestion établis et 2) que les événements survenus au sein de la société et les événements propres au Fonds n'auront aucune incidence négative sur la gestion quotidienne du Fonds, le SGP maintient la note EN RÈGLE pour ce Fonds.

⁽¹⁾ Le classement selon les quartiles est établi en fonction du rendement du fonds sous-jacent.

Manuvie met la présente fiche d'évaluation à votre disposition afin de vous aider à gérer votre régime de retraite.

Manuvie ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie, explicite ou tacite, quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de ces renseignements. Bien que Manuvie ait pris toutes les mesures raisonnables pour fournir des opinions professionnelles et des renseignements exacts fondés sur des sources fiables*, elle se réserve le droit de corriger toute erreur ou omission.

Les opinions exprimées par Manuvie dans cette fiche d'évaluation ne représentent pas le seul facteur à prendre en considération au moment de prendre des décisions ayant trait à votre portefeuille de placements. Manuvie n'est pas responsable du résultat des décisions prises en fonction des renseignements et des opinions présentés dans cette fiche.

* Les sources peuvent comprendre, sans s'y limiter, Mercer MPA, Morningstar, Principia et Thomson Baseline.

Tous droits réservés. © 2016 La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers